

État de la ressource en 2012

La dernière étude sur l'état de la ressource à l'automne 2011 par le FCBA, l'IGN, le CRPF et l'INRA nous permet de quantifier et qualifier la ressource disponible.

ÉTAT ESTIMÉ FIN 2011	Surface boisée fin 2011	Surface concernée par l'actualisation des volumes	Volume actualisé fin 2011
A. Ressource en place	565 000 ha	565 000 ha	85,2 Mm ³ +/- 7,8 Mm ³
<i>A.1 - dont ressource indemne</i>	468 000 ha	468 000 ha	76,2 Mm ³ +/- 7,8 Mm ³
<i>A.2 - dont ressource endommagée</i>	97 000 ha	97 000 ha	9 Mm ³ +/- 2,2 Mm ³
B. Jeunes peuplements sans ressource	174 000 ha	sans objet	sans objet
C. Régularisation probable (ressource significativement endommagée, le plus souvent en cours de régularisation)	84 000 ha	75 000 ha	8,5 Mm ³ +/- 2,4 Mm ³
<i>C.1 – dont régularisation certaine</i>	62 000 ha	54 000 ha	5,6 Mm ³ +/- 1,9 Mm ³
<i>C.2 – dont régularisation possible</i>	22 000 ha	22 000 ha	2,9 Mm ³ +/- 1,7 Mm ³
D. Terrains nus à reboiser	125 000 ha	sans objet	sans objet
TOTAL (hors surface défrichée)	949 000 ha		

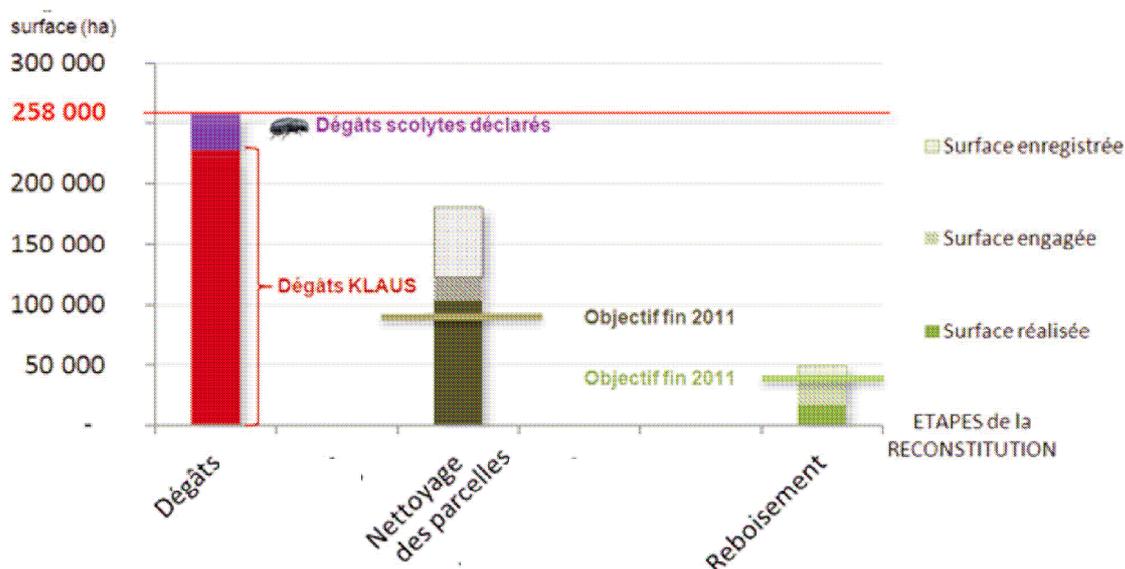
Campagnes IGN de 2005 à 2010
Domaine : forêts de production, bosquets inclus, peupleraies exclues

Ainsi, sur un massif de 960 000 ha, après la tempête Klaus, il ne reste que 468 000 ha de forêt n'ayant pas subi de dommages. Le tableau ci-contre reprend la répartition qualitative des boisements des Landes de Gascogne (à cheval sur les départements des Landes, de la Gironde et du Lot et Garonne).

La surface défrichée depuis 2005 s'élève à 15 000 ha.

La tempête et ses conséquences

Etat d'avancements des travaux de reconstitution trois ans après la tempête KLAUS.



source : GIP Atgéri

La tempête de 2009, cumulée à celle de 1999 va causer un déséquilibre entre l'offre et la demande. En plus de la perte de capital sur pied, le développement des filières de bois énergie va accentuer ce déséquilibre. On estime qu'à l'horizon 2015 le besoin en bois sera d'environ 9 millions de tonnes pour une production estimée du massif de 7 millions.

La prédominance du pin maritime

source : l'état de la ressource à l'automne 2011 par le FCBA, l'IGN, le CRPF et l'INRA

Sans surprise le Pin maritime est prédominant.

Pour le département des Landes appartenant au massif des Landes de Gascogne le volume de bois de qualité* s'élève à 25.5 millions de m³ (+ ou - 4.3 M m³) pour un volume par hectare moyen de 52 m³ (+ ou - 8 m³)

Pour la partie hors massif (Chalosse - Tursan) : le volume de bois de qualité est de 4.4 millions de m³ (+ ou - 1.4 M m³) pour un volume par hectare moyen de 66 m³ (+ ou - 16 m³).

Groupe d'essences	Landes de Gascogne	
	x 1000 ha	IC
Chênaie pure	40	± 11
Chênaie Châtaigneraie	n.s.	
Autre chênaie	67	± 14
Châtaigneraie	n.s.	
Hêtraie	n.s.	
Pinède pure	565	± 31
Autre pinède	n.s.	
Autre composition	n.s.	

Source : IGN, campagnes d'inventaire 2006 à 2010

* Le bois de qualité dans la tige, correspond à des usages de tranchage, déroulage, ébénisterie ou menuiserie fine et également usages de menuiserie courante, de charpente, de coffrage ou de traverses. Le diamètre minimal au fin bout est de 20 cm, la longueur minimale est de 2 m. Il s'agit de billes de pied ou très belles surbilles de tige, droites et sans défaut apparent avec un bois sain et un nombre limité de nœuds.

Les hommes et la structure de la propriété

source Agreste Juin 2012 - cadastre 2009 – ETF Aquitaine – CG 40

Dans le massif des Landes de Gascogne la forêt privée est sans conteste une forêt familiale : 92 % des propriétaires sont des personnes physiques, communautés matrimoniales ou indivisions. Ils possèdent 73 % des surfaces soit une superficie de 38 ha en moyenne. Les propriétaires sont plutôt âgés : la moitié a plus de 70 ans, rares sont ceux de moins de 40 ans (3 %).

Les propriétaires vivent à proximité de leur forêt. Quatre sur cinq habitent dans le même département et les autres, pour la plupart, dans un autre département aquitain. Cependant, certains grands propriétaires, ont un domicile éloigné, dont la moitié en région parisienne. La gestion de la forêt est dans ce cas plus souvent confiée à des professionnels (sociétés coopératives, experts forestiers, ...).

Pour les Landes

La forêt Landaise est détenue par environ 38 000 propriétaires privés (classe cadastrale Bois). On passe à 50 000 propriétaires pour les classes cadastrales Bois et Lande.

40 Forêt privée bois et landes		
Tranche	Nombre	Surface
moins de 1 ha	27 060	7 993
1 à 4 ha	11 007	23 462
4 à 10 ha	5 379	33 967
10 à 25 ha	3 122	48 912
25 à 50 ha	1 394	49 556
50 à 100 ha	849	59 596
plus de 100 ha	992	296 749
Total	49 803	520 235

40 Forêt publique bois et landes		
Tranche	Nombre	Surface
moins de 1 ha	101	38
1 à 4 ha	61	142
4 à 10 ha	48	309
10 à 25 ha	51	857
25 à 50 ha	32	1 193
50 à 100 ha	30	2 170
plus de 100 ha	123	87 952
Total	446	92 662

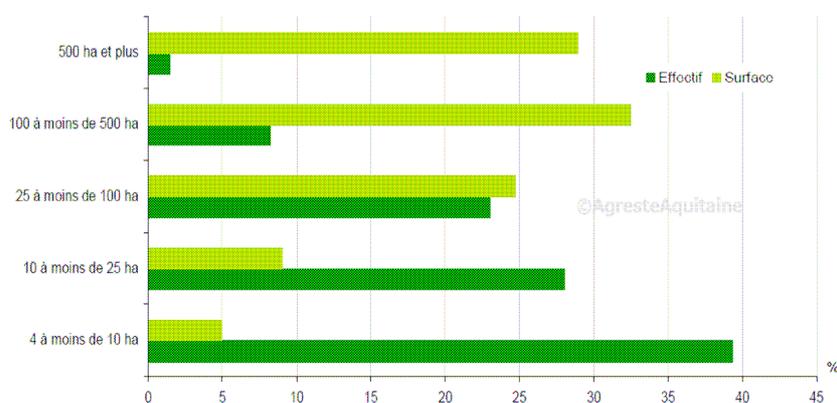
40 Forêt publique et privée bois et landes		
Tranche	Nombre	Surface
moins de 1 ha	27 161	8 032
1 à 4 ha	11 068	23 604
4 à 10 ha	5 427	34 276
10 à 25 ha	3 173	49 768
25 à 50 ha	1 426	50 750
50 à 100 ha	879	61 766
plus de 100 ha	1 115	384 701
Total	50 249	612 896

Un morcellement forestier important mais moindre que sur le reste du territoire national

7 % des propriétés sont divisées en plus de 10 îlots, ce qui peut fortement compliquer la gestion, en particulier l'exploitation des chablis après les tempêtes. Parmi les propriétés de plus de 25 ha, la moitié ont au moins un ensemble d'un seul tenant de 25 ha ou plus, ce qui oblige à rédiger un plan simple de gestion.

Les propriétés de plus de 100 ha couvrent 61% de la surface du massif

Répartition des propriétés forestières d'au moins 4 ha et de leur surface



Source : Enquête CEFIL 2012

	Surface			Nombre		
	Adour Pyrénées	Dordogne Garonne	Landes de Gascogne	Adour Pyrénées	Dordogne Garonne	Landes de Gascogne
0 à 1 ha	4,6%	6,1%	1,2%	51,2%	59,3%	56,5%
1 à 4 ha	16,2%	16,5%	2,9%	31,5%	23,6%	19,3%
4 à 10 ha	18,3%	21,4%	4,3%	12,1%	10,1%	9,4%
10 à 25 ha	14,1%	25,8%	7,6%	3,9%	5,0%	6,7%
25 à 100 ha	10,4%	23,8%	19,4%	1,0%	1,8%	5,5%
100 à 500 ha	9,2%	5,7%	31,8%	0,2%	0,1%	2,2%
> 500 ha	27,3%	0,6%	32,8%	0,1%	0,0%	0,4%

source : l'état de la ressource à l'automne 2011 par le FCBA, l'IGN, le CRPF et l'INRA

75 % des propriétaires possèdent moins de 4 ha cristallisant un problème de morcellement. En opposition, 2.6 % ont plus de 100 ha qui représentent plus de 64 % de la surface, identifiant de grosses propriétés.

Une forêt bien gérée

Neuf propriétaires sur dix investissent et s'impliquent dans la gestion de leur forêt. Cependant, n'étant pas des professionnels de la forêt, l'organisation sur le long terme de l'ensemble des opérations à mener en matière d'amélioration du patrimoine forestier ou des infrastructures, de récolte des peuplements mûrs et de renouvellement des boisements nécessite, pour nombre d'entre eux, la contribution d'un gestionnaire qualifié. Ceci d'autant plus que la surface forestière à gérer est importante.

Les personnes ressources sollicitées pour assurer cette gestion varient en fonction de la surface détenue. Les sociétés coopératives, bien présentes dans le Sud-Ouest, interviennent dans la gestion de près de 15 % des surfaces forestières. Les experts forestiers quant à eux sont présents dans la gestion des domaines de taille importante (240 ha en moyenne).

Une forêt bien exploitée

Pour la quasi-totalité des propriétaires (90 %), la forêt est destinée à la récolte du bois, 95 % des surfaces sont concernées.

Au cours des cinq dernières années, assez particulières suite aux deux dernières tempêtes, trois quarts des propriétaires ont réalisé une coupe : 53 % ont effectué une éclaircie et 60 % une coupe de gros bois. L'exploitation des bois est la règle dans les grandes propriétés alors qu'elle ne concerne que deux petits propriétaires sur trois.

Pour 30 % d'entre eux, la coupe était prévue (arbres matures). Cependant, la tempête Klaus de janvier 2009 a entraîné la récolte anticipée de nombreux peuplements sinistrés. Neuf propriétaires sur dix sont concernés. L'attaque de scolytes qui a sévi au cours des années 2010 et 2011 a été un motif de récolte anticipée et supplémentaire. Un quart des propriétaires n'a effectué ni éclaircie ni récolte au cours des cinq dernières années. Il s'agit pour une large part (85 %) de propriétés de moins de 25 ha.

La destruction de leur forêt par la tempête est la principale raison avancée pour expliquer la non-récolte de bois. Mais un prix du bois trop faible ou des contraintes de gestion trop lourdes sont également les arguments qui expliquent l'absence de récolte, et cela particulièrement chez les petits propriétaires.

Investir pour la reconstitution

Malgré la crise qui a touché le massif, très peu de propriétaires pensent vendre ou convertir leur forêt, bien qu'ils aient été affectés par les tempêtes successives. Et la moitié des propriétaires souhaite investir malgré tout dans les prochaines années.

Une grande part de ces investissements est liée à la tempête. Les trois quarts seront a priori affectés à la remise en état des parcelles : nettoyage et plantation. Ce sont essentiellement des propriétés touchées fortement par Klaus. L'aide au reboisement constitue dans certains cas un levier pour la prise de décision.

Les propriétaires dont la forêt a été relativement épargnée privilégient, lorsqu'ils pensent investir, l'acquisition de parcelles.

Le massif landais se caractérise comme une grande forêt cultivée. Cela ne réduit en rien l'attachement profond que les propriétaires privés portent à leurs bois.

Malgré les coûts structurels et conjoncturels, et un avenir incertain, ils tiennent à conserver ce patrimoine souvent familial et à le mettre en valeur afin de le transmettre aux générations futures.

Les Entrepreneurs de Travaux Forestiers : victimes de la tempête

Les entreprises positionnées sur l'activité de nettoyage ont beaucoup investi (+270 %) sur du matériel qui s'amortit sur plusieurs années.

Il faut ajouter à ces effectifs les moyens des entreprises de travaux publics et des entreprises étrangères au massif qui travaillent en sous-traitance pour des donneurs d'ordres locaux et qui représentent 20 % du parc de matériel présent sur la région.

On dénombrait en 2010, 300 pelles avec outil et 120 broyeurs en activité sur le massif forestier.

Les entrepreneurs qui réalisent des travaux sylvicoles (entretiens des peuplements, dépressage, travail du sol, reboisement, ...) n'ont quasiment plus d'activité depuis plus de 2 ans.

Ces prestataires de services, maillons essentiels de notre filière, sont fragilisés par le manque d'échelonnement des travaux d'exploitation et de sylviculture et le manque de fluidité financière liée à l'annualité budgétaire de l'État.

Canton	Nombre d'ETF
Castets	53
Mont-de-Marsan S.	44
Parentis-en-Born	43
Sabres	41
Morcenx	37
Gabarret	32
Roquefort	32
Sore	27
Tartas Ouest	26
Mimizan	25
Soustons	25
Pissos	24
Dax Nord	22
Villeneuve-de-M.	15
Montfort-en-C.	14
St-Martin-de-S.	13
Saint-Vincent-de-T.	13
Labrit	11
Dax Sud	11
Hagetmau	7
Aire-sur-l'Adour	6
Grenade-sur-l'Adour	5
Peyrehorade	5
Pouillon	5
Saint-Sever	5
Amou	3
Mugron	2
Geaune	1
Total	547

Vers de nouveaux itinéraires sylvicoles

Tous les essais menés sur l'introduction de nouvelles essences dans le massif des Landes de Gascogne sont peu concluants. Le pin maritime gardera une place prépondérante dans la reconstitution, aussi à défaut de diversifier les essences, il nous faut diversifier les itinéraires pour être plus réactifs vis à vis des marchés et diminuer les risques. 6 itinéraires peuvent être proposés aux sylviculteurs.

Itinéraires pin maritime	1 - Haute qualité	2- Standard (*)	3 - Courte révolution Version 1 (*)	4 - Courte révolution Version 2 (*)	5 - Semi dédié (*) Biomasse et Bois d'œuvre	6 - Biomasse (*) (*)
Régénération N naturelle / A artificielle (1)	N ou A	N ou A	A	A	A	A (N ?)
Révolution	45 à 60 ans	35 à 45 ans	30-35 ans	25 ans	9 ans (Biomasse) 35 ans ou plus pour le reste du peuplement	8 à 12 ans (variété vigueur)
Objectif de production	Bois d'œuvre de haute qualité	Bois d'œuvre	Petits sciages	Petits sciages	Biomasse et Bois d'œuvre	Biomasse
Bois d'œuvre (vol.unit.) (2) Biomasse totale	> 1,5 m ³	1 à 1,2 m ³	0,6 à 0,8 m ³	0,3 à 0,4 m ³	1 m ³ ou + 30 t/ha à 40% d'humidité (2)	sans objet (vu<0,1 m ³) 70 t/ha à 40% d'humidité(2)
densité initiale	bonne fertilité fertilité faible	1250 à 1400 tiges/ha 1000 à 1250 tiges/ha	1250 à 1400 tiges/ha 1000 à 1250 tiges/ha	1250 à 1400 tiges/ha sans objet	2500 à 3000 tiges/ha 2000 à 2500 tiges/ha	1600 à 3000 tiges/ha sans objet
Densité mini à obtenir en régé. nat. (N) ou semis après dépressage(s)	1250	1250	-	-	-	pas d'intervention après semis
Densité finale (3)	bonne fertilité fertilité faible	250 à 300 tiges/ha 200 à 250 tiges/ha	300 à 350 tiges/ha 250 à 300 tiges/ha	500 à 600 tiges/ha 450 tiges/ha	700 tiges/ha sans objet	300 à 350 tiges/ha 250 à 300 tiges/ha
Nombre d'éclaircie(s) (4)	4 à 5 éclaircies	3 à 4 éclaircies	2 à 3 éclaircies	sans ou 1 éclaircie	1 éclaircie biomasse puis 3 ou 4 éclaircies	Pas d'éclaircie
Impact sur la durabilité des sols	très faible	faible	assez fort	assez fort	fort	très fort (4)
Remarques	Prise de risque sur la durée Bois élagué Marché de niche			A éviter sur les stations les moins fertiles Ne pas renouveler sur la même parcelle	A réserver aux stations les plus fertiles Ne pas renouveler sur la même parcelle	A réserver aux stations les plus fertiles Ne pas renouveler sur la même parcelle Rentabilité ?

(1) semis ou plantation ; (2) données CAFSA, juin 2009 ; (3) données FCBA, septembre 2009 ; (4) manque de données sylvicoles pour juger avec précision de l'impact réel.

(*) itinéraire applicable au taeda ; (**) itinéraire applicable taeda et eucalyptus

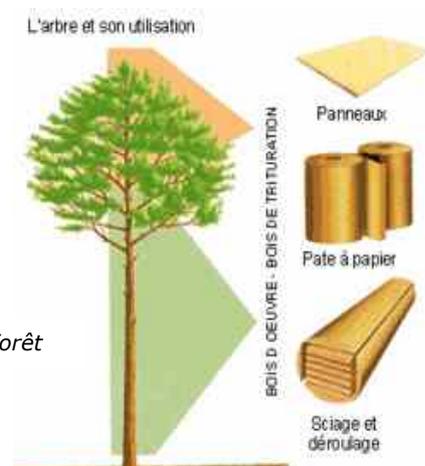
De la forêt au bois

Les utilisations du bois

Exemple de valorisation de l'arbre mûr en 3 qualités :

- industrie ou énergie (papier, carton, panneau de particules, plaquette, pellets),
- caissage (emballage),
- sciage ou déroulage (parquet, lambris, panneau).

Source : site Internet Chambre d'Agriculture – pages forêt



La récolte des bois dans les Landes

L'Aquitaine fournit 48 % des bois d'industrie français. Les Landes contribuent très largement à cette production avec une moyenne de 4,1 millions de m³. En 2009 ce chiffre s'élève à 10,5 millions (tempête Klaus).

La filière bois en Aquitaine

Un chiffre d'affaires identique à celui de la filière viti-vinicole soit 2,5 Milliards d'€ + 1 Milliard d'€ à l'export. L'Aquitaine est la première région de sciages.

<i>Activités</i>	<i>Effectifs</i>
Fabrication de meubles	3 430
Sciage, rabotage, imprégnation du bois	3 380
Fabrication de charpentes et de menuiseries	3 140
Fabrication de pâte à papier, de papier et de cartons	3 020
Sylviculture, exploitation forestière	2 900
Fabrication d'emballages en bois	1 610
Fabrication d'articles en papier ou en carton	1 590
Fabrication de panneaux en bois	1 230
Fabrication d'objets divers en bois, liège ou vannerie	710
Salariés des principales activités de la filière	21 010
Activités industrielles annexes	870
Construction	3 350
Commerce	3 960
Ensemble des salariés	29 190
Emplois non-salariés des principales activités	2 500
Emplois non-salariés des activités annexes	1 300
Ensemble des non-salariés	3 800
Recherche, formation, syndicats professionnels	1 000
Ensemble de la filière élargie	33 990

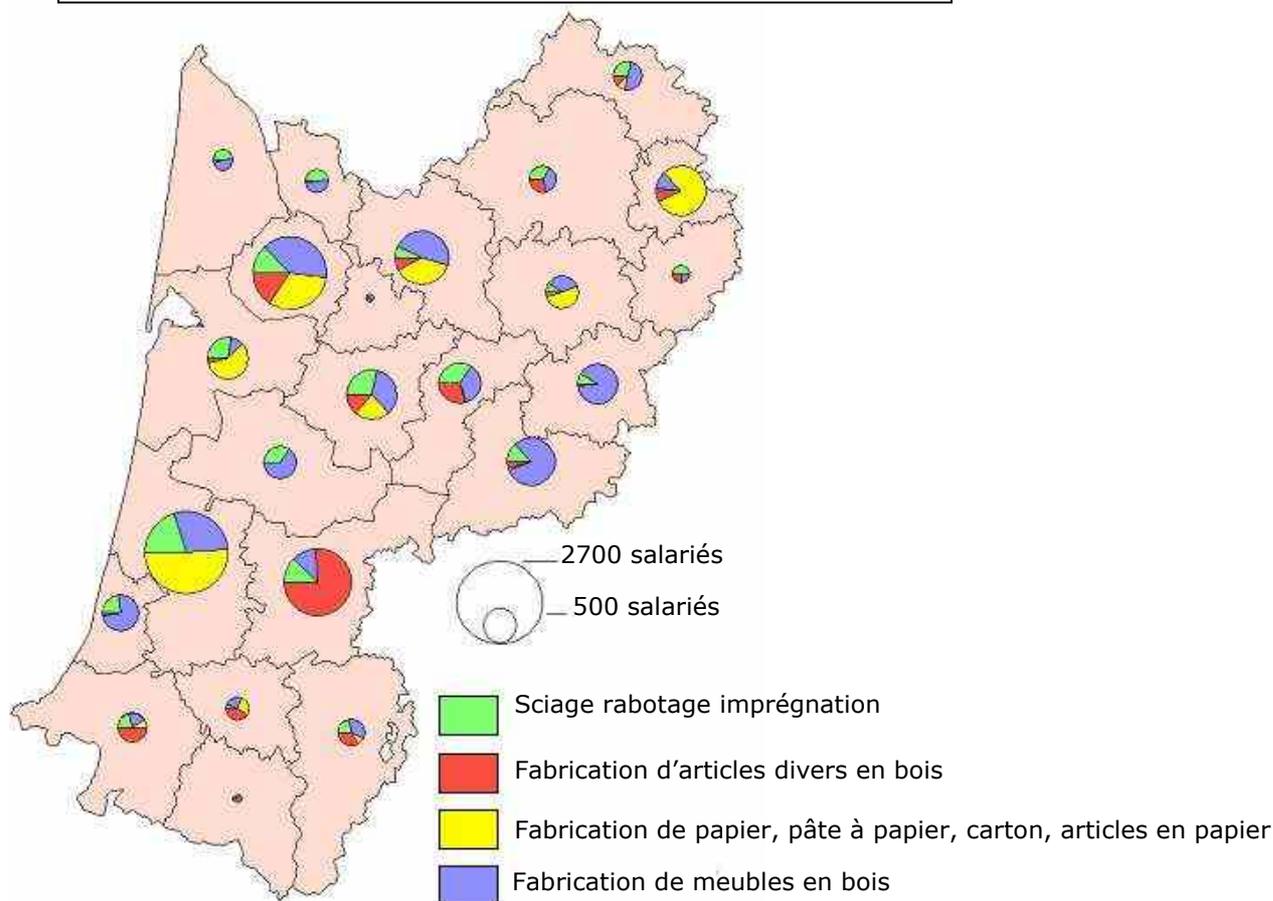
Source : Insee-Clap2003, MSA, enquête CRPFA

Nombre d'industries du bois (10 salariés et plus) et effectif salarié de cette filière par canton

Canton	nombre d'industries	effectif salarié
Mimizan	6	1 069
Castets	10	911
Tartas Ouest	4	715
Morcenx	5	423
Sabres	4	336
Saint-Vincent-de-Tyrosse	5	201
Labrit	3	174
Soustons	4	143
Dax Nord	7	129
Roquefort	4	83
Mugron	2	60
Dax Sud	1	54
Mont-de-Marsan Nord	1	52
Pissos	2	42
Hagetmau	3	38
Mont-de-Marsan Sud	1	35
Amou	2	27
Pouillon	1	13
Tartas Est	1	11
TOTAL	66	4 516

Source CCI40/FIBA/CG40 données non exhaustives à affiner (sciage, papier, panneau, chimie verte)

Répartition de l'industrie du bois par bassin d'emplois



La formation : une priorité pour l'avenir

Tout propriétaire forestier est libre de se former par l'intermédiaire d'un stage FOGFOR (FORMATION à la GESTION FORestière) pour suivre les évolutions techniques juridiques et fiscales sur l'activité forestière. L'intervention d'entreprises de travaux forestiers pour la réalisation des travaux implique que les acteurs soient compétents et performants. Pour cela la région aquitaine dispose de plusieurs établissements scolaires dispensant des formations allant du CAP jusqu'au BTSA dont les effectifs sont fluctuants.

Formation initiale

Lycée d'enseignement général et technologie Agricole de BAZAS
Lycée Haroun TAZIEFF à Saint PAUL LES DAX
LPA Roger Duroure à SABRES

Formation pour adultes

CFPPA Forestier de Bazas
Association régionale de Formation professionnelle des industries du bois à Seyresse
LPC Bois et Dérivés à Bordeaux
Centre de formation d'apprentis forestiers Régional de Sabres

Le CRPF et la Chambre d'Agriculture des Landes proposent aussi, conjointement, des stages FOGFOR sur des thèmes aussi indispensables et pragmatiques que la bonne gestion et valorisation des bois et du patrimoine forestier.